



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DOSSIER TYPE DE DEMANDE**

**DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF**

**FRANCE SERVICES**

*Année 2025*



**France**  
**services**

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

## **C o n t e n u   d u   d o s s i e r   d e   d e m a n d e**

<b>Intitulé du projet et renseignements concernant le porteur de projet.....</b>	<b>page n°</b>
<b>ANNEXE n°1 : Pièces à joindre au dossier de demande.....</b>	<b>page n°</b>



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOM DE LA STRUCTURE**

**Etablissement France Services de Briouze**

**TYPE DE STRUCTURE (France Services)**

**France Services**

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>78 200€</b> Dépenses liées à la présence de deux agents à temps plein pour permettre le fonctionnement de l'établissement France Service et pour accueillir les usagers dans le respect de la charte France Services Dépenses de fonctionnement autres que celles liées au personnel	<b>100 %</b>
<b>FONDS NATIONAL FRANCE SERVICES SUBVENTION FORFAITAIRE ETAT (FNADT + FIO) SOLLICITEE</b>	<b>45 000 €</b>	<b>100 %</b>

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET**

**NOM ou RAISON SOCIALE : FLERS-AGGLO**

**FORME JURIDIQUE : Etablissement Public de Coopération Intercommunale**

**ADRESSE : 41 rue de la Boule CS 149 61103 FLERS**

**ACTIVITE, objet social : Administration**

**N° SIRET : 20003581400017**

**REPRÉSENTANT LEGAL**

**FONCTION : Président**

**IDENTITE : YVES GOASDOUÉ**

**COORDONNÉES :** - Tél : **02.33.64.66.00**

- Adresse électronique : [accueil@flers-agglo.fr](mailto:accueil@flers-agglo.fr)

**RESPONSABLE À CONTACTER POUR LE PROJET (s'il diffère du représentant légal) :**

**Identité : Dominique LANCELIN**

**Coordonnées :** - Tél : **02.33.64.66.20**

- Adresse électronique : [dlancelin@flers-agglo.fr](mailto:dlancelin@flers-agglo.fr)



**France**  
**services**

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

Je soussigné Yves GOASDOUÉ, en qualité de représentant légal de FLERS-AGGLO ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une subvention pour le montant indiqué ci-dessus pour la réalisation du projet précité et décrit en annexe

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente.

**Cachet**

**Date : 2 juin 2025**

**Nom et signature du représentant légal :**



**Yves GOASDOUÉ**



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Annexe n° 1

**PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE (indispensables à l'instruction du dossier)**

1. **Relevé d'identité bancaire ou postal**
2. **La convention suivante :**
  - **L'annexe spécifique à la structure** issue de la convention départementale France Services
3. **Rapport d'activité annuel de la structure** (uniquement pour les structures ayant eu une activité en N-1)
4. **Relevé du suivi d'activité** sur l'année N-1 (uniquement pour les structures ayant eu une activité en N-1)

*NB : Le service instructeur pourra demander les pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'étude du dossier*





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

TRESORERIE de FLERS et MESSEI

5, RUE Guy Mollet

B.P. 209

61104 Flers Cedex

Téléphone : 02 33 65 26 16

Mél : t061034@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au Vendredi  
de 9h00 à 12h00  
de 13h30 à 16h45 sauf le vendredi  
fermeture à 16h00

**Réception : (Avec ou sans RDV)**

Affaire suivie par : Anne-Claire LEGRAS

Téléphone ..... : 02.33.96.60.71

Télécopie ..... : 02.33.65.46.86

Réf ... : ACL/2011-RIB

V/Réf :

Flers, le .

**A l'attention de :**

CAPF et Ville de Flers

Service comptabilité

61100 FLERS

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Coordonnées bancaires de la trésorerie de Flers et Messei pour virement.**

**RIB**

code banque	code guichet	n° de compte	cle
30001	00392	E615000000	53

**IBAN**

zone 1	zone 2	zone 3	zone 4	zone 5	zone 6	zone 7	BIC associé
FR36	3000	1003	92E6	1500	0000	053	BDFEFRPPCCT

Anne-Claire LEGRAS  
Inspectrice du Trésor

Reçu le présent bordereau

à ..... le, .....

cachet et signature



**Avenant à la Convention France Services  
du département de l'Orne en vue de  
l'adhésion de l'établissement  
France Services de Briouze**



Entre

La communauté d'agglomération de Fiers Agglo, représentée par Monsieur Yves Goasdoué, agissant en qualité de président et de gestionnaire de l'établissement France Services de Briouze ;

et

La préfecture de l'Orne, sise 39 rue Saint Blaise (61000), représentée par Madame Françoise Tahéri, Préfète de l'Orne ;

Ci-après dénommées « les Parties ».

**Préambule :**

Afin de renforcer l'accès et la qualité des services publics de proximité, le Président de la République a annoncé le 25 avril 2019 la mise en place et le déploiement du réseau France Services, qui poursuit trois objectifs :

- ⑩ une plus grande accessibilité des services au public ;
- ⑩ une plus grande simplicité des démarches administratives ;
- ⑩ une qualité de services renforcée et homogène à l'ensemble du réseau France Services.

Ce dispositif s'appuie sur une refonte du réseau de maisons de services au public (MSAP) existantes et sur l'ouverture de nouvelles structures, au plus proche des besoins des usagers, à moins de 30 minutes de leur domicile.

Les premières labellisations sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de nouvelles interviendront de manière continue jusqu'à la fin de l'année 2022, avec un objectif de 2700 établissements France Services au niveau national et de 28 dans le département de l'Orne.

C'est dans ce contexte qu'a été signée le 20 février 2020 la convention France Services du département de l'Orne, entre la préfecture de l'Orne, les opérateurs partenaires du dispositif France Services et les établissements labellisés France Services dans le département (établissements France Services d'Alençon, de L'Aigle, de la Communauté de Communes Coeur du Perche).

**Ceci exposé, il a été arrêté et convenu des dispositions suivantes :**

**Art. 1- Objet de l'avenant**

Le présent avenant vise à intégrer à la convention France Services du département de l'Orne l'établissement France Services de Briouze, labellisé le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

À ce titre, l'établissement France Services de Briouze reconnaît avoir pu prendre connaissance et accepter l'intégralité des conditions posées par la convention départementale et ses annexes, telles que convenues entre la préfecture de l'Orne, les opérateurs partenaires du dispositif France Services et les structures labellisées France Services dans l'Orne.

L'établissement France Services de Briouze s'engage à respecter et à mettre en œuvre l'intégralité des dispositions à sa charge, prévues au sein de la convention départementale et de ses annexes.

Le présent avenant sera transmis à l'intégralité des signataires de la convention France Services du département de l'Orne.

#### Art. 2- Entrée en vigueur de l'avenant et durée de l'adhésion

Le présent avenant entre en vigueur à compter de la date d'obtention du label France Services. L'adhésion de l'établissement France Services de Briouze à la convention France Services du département de l'Orne est effective à compter du jour de l'entrée en vigueur du présent avenant et pour la durée restant à courir de la convention départementale, avec tacite reconduction.

### ANNEXE

#### ⑩ Fiche d'identité de l'établissement France Services de Briouze

Fait à Alençon, le **16 JUIL. 2021**

Le Préfet de l'Orne,



Françoise Tahéri

Le Président  
de la Communauté d'agglomération  
de Fiers Agglo,



Yves Goadoué



**Annexe**

**Établissement France Services de Briouze**

<p align="center"><b>Adresse et coordonnées de la structure</b></p>	<p>Établissement France Services de Briouze  <i>Préciser l'adresse de la FS</i>  <b>France Services de Briouze</b>                      5 place du Général de Gaulle                      61220 Briouze                      Tél 02.33.62.81.53</p> <p>Préciser le nom et prénom du responsable du pôle                      Dominique Lancelin, Directeur des Services au Public de la                      Communauté d'Agglomération de Flers Agglo                      dlancelin@flers-agglo.fr                      Tél : 02.33.64.66.20</p>																		
<p align="center"><b>Identités et coordonnées des agents d'accueil</b></p>	<p>Nom, prénom – adresse électronique - téléphone                      de chaque agent d'accueil                      Chapperon Céline – cchapperon@flers-agglo.fr                      Fleury Tiffany – tfleury@flers-agglo.fr                      Tél 02.33.62.81.53</p>																		
<p align="center"><b>Gestionnaire</b></p>	<p>Communauté d'Agglomération de Flers-Agglo</p>																		
<p align="center"><b>Jours et heures d'ouverture</b></p>	<table border="1" data-bbox="646 1126 1356 1496"> <thead> <tr> <th align="center">Jour</th> <th align="center">Matin</th> <th align="center">Après-midi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">Lundi</td> <td align="center">9h00-12h30</td> <td align="center">14h00-17h00</td> </tr> <tr> <td align="center">Mardi</td> <td align="center">9h00-12h30</td> <td align="center">14h00-18h00</td> </tr> <tr> <td align="center">Mercredi</td> <td align="center">9h00-12h30</td> <td align="center">14h00-18h00</td> </tr> <tr> <td align="center">Jeudi</td> <td align="center">9h00-12h30</td> <td align="center">14h00-17h00 (sur rendez-vous)</td> </tr> <tr> <td align="center">Vendredi</td> <td align="center">9h00-12h30</td> <td align="center">14h00-17h00 (sur rendez-vous)</td> </tr> </tbody> </table>	Jour	Matin	Après-midi	Lundi	9h00-12h30	14h00-17h00	Mardi	9h00-12h30	14h00-18h00	Mercredi	9h00-12h30	14h00-18h00	Jeudi	9h00-12h30	14h00-17h00 (sur rendez-vous)	Vendredi	9h00-12h30	14h00-17h00 (sur rendez-vous)
Jour	Matin	Après-midi																	
Lundi	9h00-12h30	14h00-17h00																	
Mardi	9h00-12h30	14h00-18h00																	
Mercredi	9h00-12h30	14h00-18h00																	
Jeudi	9h00-12h30	14h00-17h00 (sur rendez-vous)																	
Vendredi	9h00-12h30	14h00-17h00 (sur rendez-vous)																	
<p align="center"><b>Opérateurs partenaires obligatoires</b></p>	<p>Ministère de la Justice – Ministère de l'Intérieur                      Direction Départementale des Finances Publiques                      CAF – CPAM – MSA – CARSAT – Pôle emploi – La Poste</p>																		
<p align="center"><b>Opérateurs partenaires complémentaires</b></p>	<p>SNCF                      Mission Locale                      MDPH                      FEPEM</p>																		
<p align="center"><b>Services aux usagers</b></p>	<p><i>Exemples (à préciser selon votre situation)</i>                      Matériel informatique avec accès à internet + WiFi                      ordinateurs et tablettes                      Imprimante / photocopieur / scanner / téléphone                      Visio-accueil</p>																		



<b>Budget Etablissement France Services BRIOUZE 2024</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<p><b><u>Personnels</u></b> 2 agents catégorie C à temps complet : 69 000€  <b>Total : 69 000€</b></p> <p><b><u>Petits équipements</u></b> Papeterie (papier pour imprimante et photocopieur, crayons...) : 200€ Remplacement cartouches d'encre pour imprimante et photocopieur : 800€  <b>Total : 1 000€</b></p> <p><b><u>Matériel informatique</u></b> Intendance nécessaire à l'utilisation des postes de travail (mises à jour, installation nouveaux logiciels, paramétrages ...) : 500 €  <b>Total : 500€</b></p> <p><b><u>Fluides</u></b> Chauffage et électricité : 3 500€</p> <p><b><u>Entretien des locaux</u></b> Ménage hebdomadaire : 3 200€</p>	<p><b><u>Subvention Etat</u></b> FNADT : 40 000€</p> <p><b><u>Contribution Flers-Agglo</u> : 37 200€</b></p>
<b>77 200€</b>	<b>77 200€</b>



Fait à Flers, le 2 juin 2025

**Le Président**

**Yves GOASDOUÉ**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

FRANCE SERVICES DE BRIOUZE



PROCHE DE CHEZ VOUS

# SOMMAIRE

◆	<b>I. HISTORIQUE ET CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
	A. Origine de la labellisation .....	3
	B. Le territoire .....	4
◆	<b>II. ORGANISATION DE LA FRANCE SERVICES .....</b>	<b>5</b>
	A. Fonctionnement et articulation avec d'autres activités dans les mêmes locaux...	5
	B. Ressources humaines et acteurs mobilisés.....	5
	C. Instances de gouvernance et concertation.....	6
	D. Budget .....	6
◆	<b>III. LES PARTENAIRES ET SERVICES PROPOSES .....</b>	<b>7</b>
	A. Présentation des partenaires nationaux	7
	B. Présentation des partenaires locaux et actions ciblées mises en œuvre.....	7
◆	<b>IV. QUALITE DE SERVICE .....</b>	<b>9</b>
	A. Les principales des demandes	9
	B. Représentation Graphique	10
	C. Evolution de l'activité	11

# I. HISTORIQUE ET CONTEXTE

## A. ORIGINE DE LA LABELLISATION

La Maison de services de Briouze a ouvert ses portes en 2017. Le site a d'abord été labellisé Maison des Services Au Public (MSAP). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Flers-Agglo et la Communauté de communes du pays de Briouze, ont fusionné. L'année 2017 a donc été consacrée à valoriser cette MSAP et à l'inscrire pleinement au sein du territoire de Flers-Agglo. Au regard de cette stratégie territoriale et du besoin manifeste des usagers à être accompagnés dans leurs démarches administratives, Flers-Agglo a décidé de répondre au cahier des charges « France services » et se porte candidate pour l'homologation de la Maison des services existante, et ce dès l'année 2020. La Maison des services au Public de Briouze obtient l'homologation « France services », dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> vague de labellisation en octobre 2020. Elle est située dans le bourg et est positionnée au sein des locaux du centre culturel géré par Flers-Agglo.

La mission de proximité a été inscrite et renforcée dans le cadre de plusieurs contractualisations, correspondantes à la volonté des élus de développer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention des habitants. Au-delà des opérateurs France Services ayant conventionné avec l'Etat, Flers-Agglo a décidé d'élargir ce panel France Services en contractualisant avec la SNCF, AGGIR/ARRCO, la CARSAT et la Fédération des Particuliers Employeurs de France.

## **B. LE TERRITOIRE**

L'Espace France services de Briouze est situé au centre de l'aire géographique de Flers-Agglo. Cet EPCI regroupe 42 communes et est implanté dans la partie ouest du département de l'Orne. Il couvre une superficie de 567,7 km<sup>2</sup> et s'étend des frontières du Calvados à celles de la Mayenne. Flers-Agglo compte plus de 50 000 habitants répartis sur un territoire essentiellement rural comportant deux pôles urbains (Flers et la Ferté-Macé).

La France Services de Briouze s'inscrit dans le maillage départemental France Services qui comptabilise 30 Espaces France Services.

## II. ORGANISATION DE LA FRANCE SERVICES

### A. FONCTIONNEMENT DE L'EFS

#### Ouverture de la structure au Public

**Lundi** : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 17:00

**Mardi au Mercredi** : 09:00 - 12:30 / 14:00 - 18:00

**Jeudi au vendredi** : 09:00 - 12:00 / 14:00 – 17 :00

**Vendredi** : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:30

#### ◆ *Descriptif des locaux de l'EFS.*

La France services se situe sur la place centrale de Briouze (place de Gaulle) où se déroule les principales activités (notamment commerciales) de la commune (notamment le marché hebdomadaire). L'implantation de l'EFS à cet endroit lui procure une très forte visibilité d'autant que l'espace public comporte de nombreuses places de stationnement aux abords immédiats de la structure. Celle-ci est accessible aux PMR et elle est dotée des équipements suivants :

- un espace d'accueil doté d'un photocopieur, d'une imprimante/scanner,
- deux bureaux individualisés afin d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches en toute confidentialité,
- un espace multimédia avec 3 postes informatiques, un accès wifi-libre gratuit,
- une salle de réunion
- deux bureaux de permanences,

#### ◆ *Particularités des locaux de l'EFS.*

La France services partage les mêmes locaux que le centre culturel dont la gestion relève de Flers-Agglo. La configuration des locaux permet de dissocier sans confusion les deux type d'activités culturelles et administratives.

### B. RESSOURCES HUMAINES ET ACTEURS MOBILISES

#### ◆ *Les conseillers/conseillères France Services*

Deux conseillers assurent un accueil quotidien, de 1<sup>er</sup> niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs.

Une des conseillères France Services de l'EFS de Briouze assure également les fonctions de Référente France Services de Flers-Agglo. Elle coordonne l'action des conseillers/conseillère France Services des deux EFS situé sur le territoire de Flers-Agglo (Flers et Briouze). Son expérience et son savoir-faire lui permettent également de former les agents, de leur prodiguer des conseils et des recommandations, d'harmoniser les pratiques pour garantir l'égalité des usagers devant le service public et de veiller à la continuité du service public. En ce sens, l'Espace France Service de Briouze est fermé les deux premières semaines du mois d'août mais celui de Flers reste ouvert sur cette période de sorte à permette aux usagers (notamment de Flers-Agglo) de bénéficier d'un accompagnement continu.

## C. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CONCERTATION

Pour l'année 2024, le Comité de pilotage annuel s'est tenu le 3 décembre 2024, en présence de Monsieur le Préfet, des partenaires locaux des France services et des membres élus de la Commission intercommunale.

## D. BUDGET

Budget Etablissement France Services Briouze 2024	
Dépenses	Recettes
<p><b>Personnels</b> 2 agents catégorie C à temps complet : 69 000€</p> <p style="text-align: right;"><b>Total : 69 000€</b></p> <p><b>Petits équipements</b> Papeterie (papier pour imprimante et photocopieur, crayons...) : 200€ Remplacement cartouches d'encre pour imprimante et photocopieur : 800€</p> <p style="text-align: right;"><b>Total : 1 000€</b></p> <p><b>Matériel informatique</b> Intendance nécessaire à l'utilisation des postes de travail (mises à jour, installation nouveaux logiciels, paramétrages ...)</p> <p style="text-align: right;">: 500 €</p> <p style="text-align: right;"><b>Total : 500€</b></p> <p><b>Fluides</b> Chauffage et électricité : 3 500€</p> <p><b>Entretien des locaux</b> Ménage hebdomadaire : 3 200€</p>	<p><b>Subvention Etat</b></p> <p>FNADT : 40 000€</p> <p><b>Contribution Flers-Agglo</b> : 37 200€</p>
<b>77 200€</b>	<b>77 200€</b>

# III. LES PARTENAIRES ET SERVICES PROPOSES

## A. PRESENTATION DES PARTENAIRES NATIONAUX



## B. PRESENTATION DES PARTENAIRES LOCAUX ET ACTIONS CIBLEES MISES EN ŒUVRE

Dans le cadre de France Relance et en partenariat avec les services de l'Etat, le secteur de Briouze a été identifié comme « zone blanche » en matière d'information sur les droits des femmes et de la famille. Il a donc été décidé avec le CIDFF 61 de créer un point d'information juridique en visioconférence dans les locaux de la France Services de Briouze, un vendredi matin par mois. Deux RDV en visioconférence ont été réalisés au cours de l'année 2024.

Le centre des impôts de Flers a tenu deux permanences en avril et en mai dans les locaux de France Services - Briouze.

# IV. QUALITE DE SERVICE

## A. LES PRINCIPALES DEMANDES

### **ANTS (Agence Nationale des titres sécurisés) 16%**

#### **Immatriculation des véhicules, permis de conduire et pré demande de carte nationale d'identité ou de passeport**

En 2023, le nombre de pré-demandes en ligne de carte nationale d'identité et de passeports ont augmenté.

De même pour les demandes liées aux changements d'adresse de carte grises dû au ré adressage de communes environnantes.

### **ASSURANCE RETRAITE : 13%**

- création d'espace personnel, renseignement sur les réformes des retraites
- explication du relevé de carrière et droit à la retraite
- demande de retraite en ligne et suivi
- renseignement sur la demande anticipée pour carrière longue, comment obtenir l'attestation carrière longue durée
- rédaction de message via l'espace personnel des usagers

### **CPAM : 15%**

Depuis la fermeture de l'accueil CPAM de Flers au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le nombre de demandes a augmenté. Désormais, les usagers sont uniquement accueillis sur rendez-vous.

- demande en ligne ou sur papier de la Complémentaire Santé solidaire
- impression d'attestation de droit ou de relevé de paiement
- demande de carte européenne d'assurance maladie
- création compte Ameli.fr
- aide à la prise de RDV en ligne

### **IMPOTS : 6%**

Demande en forte progression due notamment à l'obligation de déclaration des biens mobiliers mis en place en début d'année 2023 et aux demandes en ligne de l'indemnité carburant.

- quelques accompagnements à la déclaration de revenus.
- création du compte impôt.gouv.fr

### **CAF : 6%**

La CAF de Flers, accueille également les usagers uniquement sur rendez-vous depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

- aide à l'utilisation de service en ligne (simulation prime d'activité, RSA),
- aide à la connexion sur leur espace personnel pour des impressions d'attestations
- aide dans les demandes d'allocations (prime d'activités, RSA, APL)
- déclaration de ressources trimestrielles pour la prime d'activité/RSA
- aide à la prise de RDV en ligne

### **FRANCE TRAVAIL : 5%**

- aide à l'utilisation de service en ligne (actualisation)
- aide à postuler en ligne
- connexion à l'espace personnel, pour impression d'attestation de paiement
- consultation des offres
- documents à scanner et envoi

## **HORS OPERATEURS NATIONAUX**

### **MAPRIMERENOV.GOUV.FR**

En 2024, augmentation du nombre d'accompagnement sur les démarches en ligne concernant les aides à l'amélioration de l'habitat.

- renseignements sur les aides de l'état et les démarches à effectuer
- information sur le dispositif en place Flers Agglo et CDHAT
- création de compte et demande de subvention en ligne
- suivi des demandes et complément de demande
- demande de solde après travaux

### **AGIRC-ARRCO : 5%**

Après une demande de retraite en ligne sur le site de l'assurance retraite, nous finalisons la demande auprès des régimes complémentaires

- demande en ligne et suivi
- renseignement sur le retrait d'un dossier de retraite complémentaire
- photocopies

### **Services : accès aux ordinateurs en autonomie ou accompagné des agents / Autres 19%**

L'utilisation des outils numériques mis à disposition des usagers est en forte progression. Les services d'impression et de numérisation sont très appréciés des usagers.

Les usagers viennent principalement pour se connecter à leur espace personnel (Pôle emploi, CAF), consulter leur messagerie.

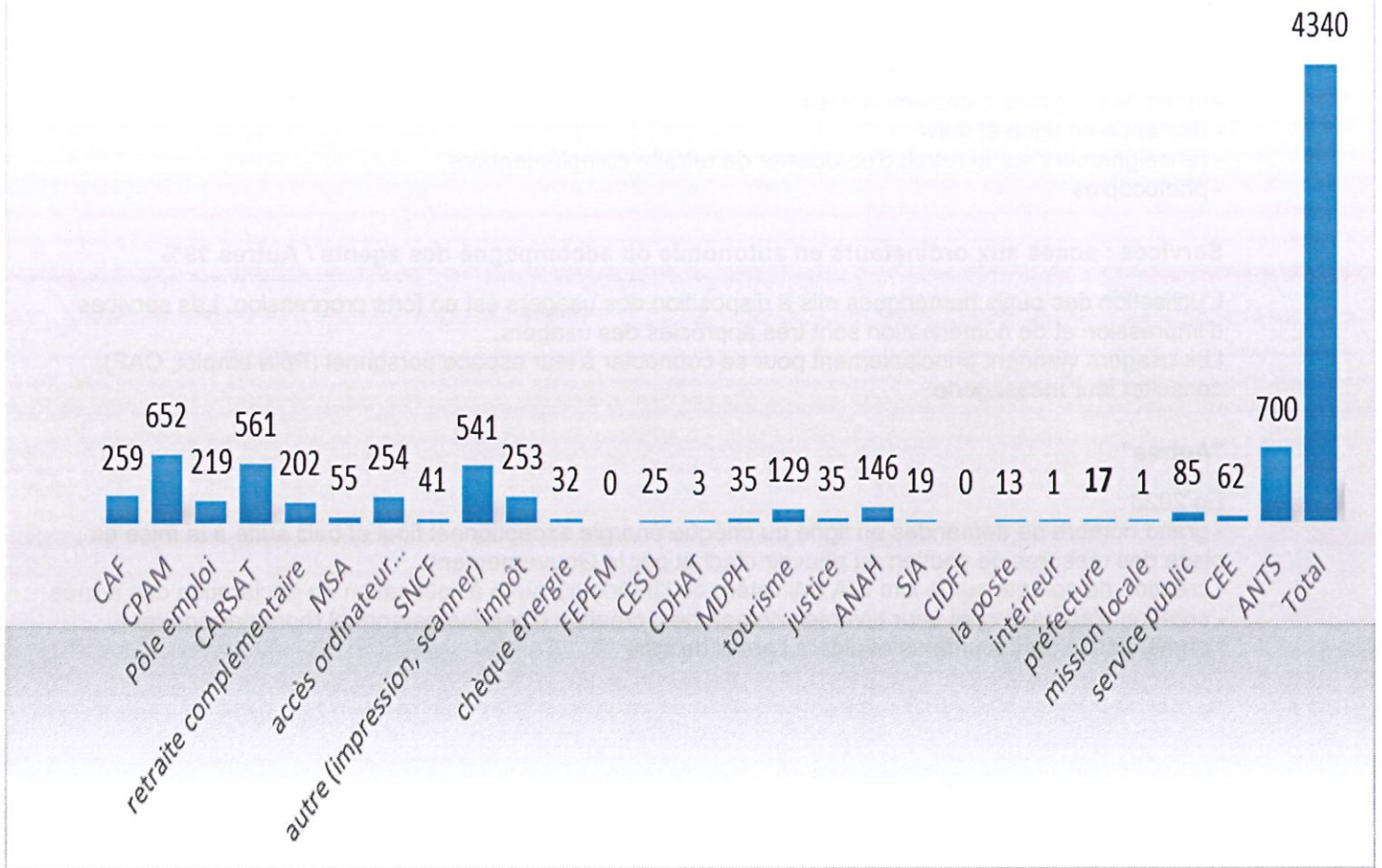
### **"Autres"**

En 2023 :

- grand nombre de demandes en ligne du chèque énergie exceptionnel fioul et bois suite à la mise en place des mesures de soutien au pouvoir d'achat par le Gouvernement.
- création de compte sur le site SIA (Ministère de l'Intérieur), suite à l'obligation de déclaration des armes
- création d'adresse mail pour diverses démarches, création d'espace personnel (hors partenaires)
- numérisation de documents et aide à l'envoi de mail

## B. REPRESENTATION GRAPHIQUE

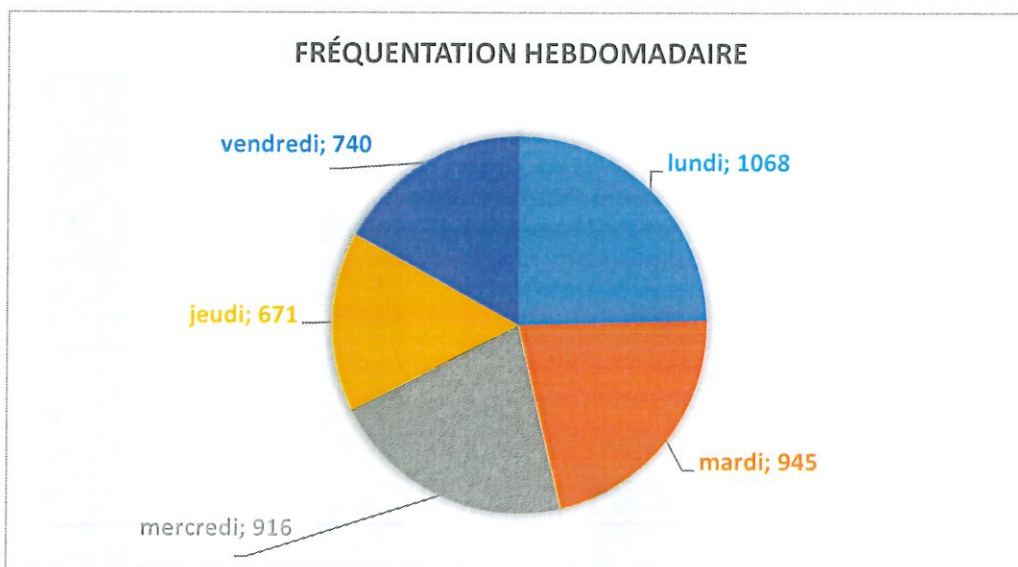
### Nombre de demandes par partenaire



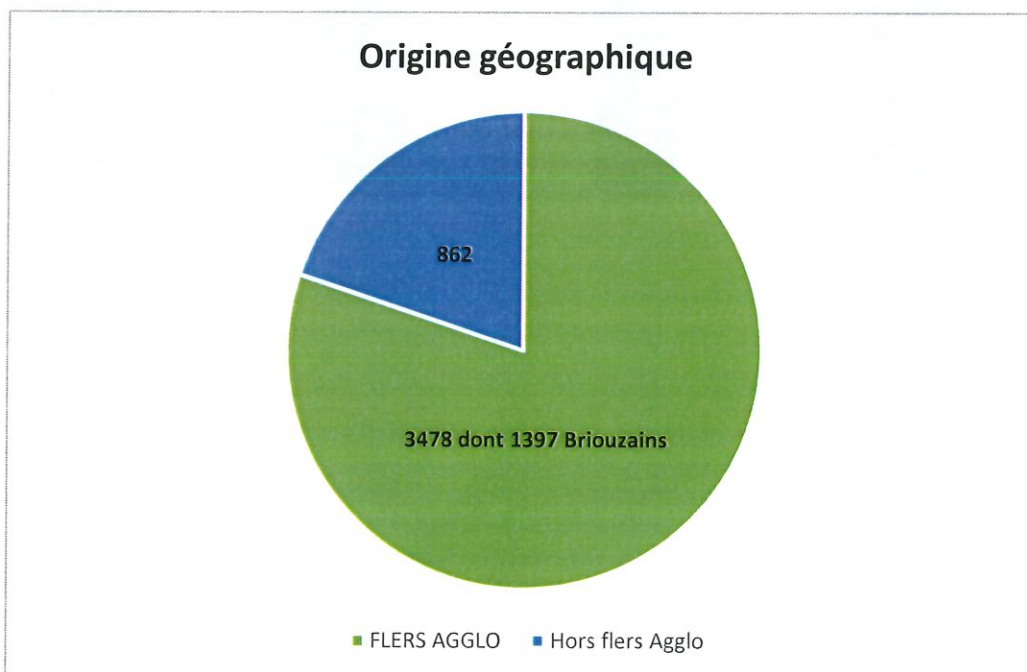
## V. ACTIVITE

### A. FOCUS SUR LES PUBLICS ACCUEILLIS ET LES MODALITES D'ACCES A LA FRANCE SERVICES

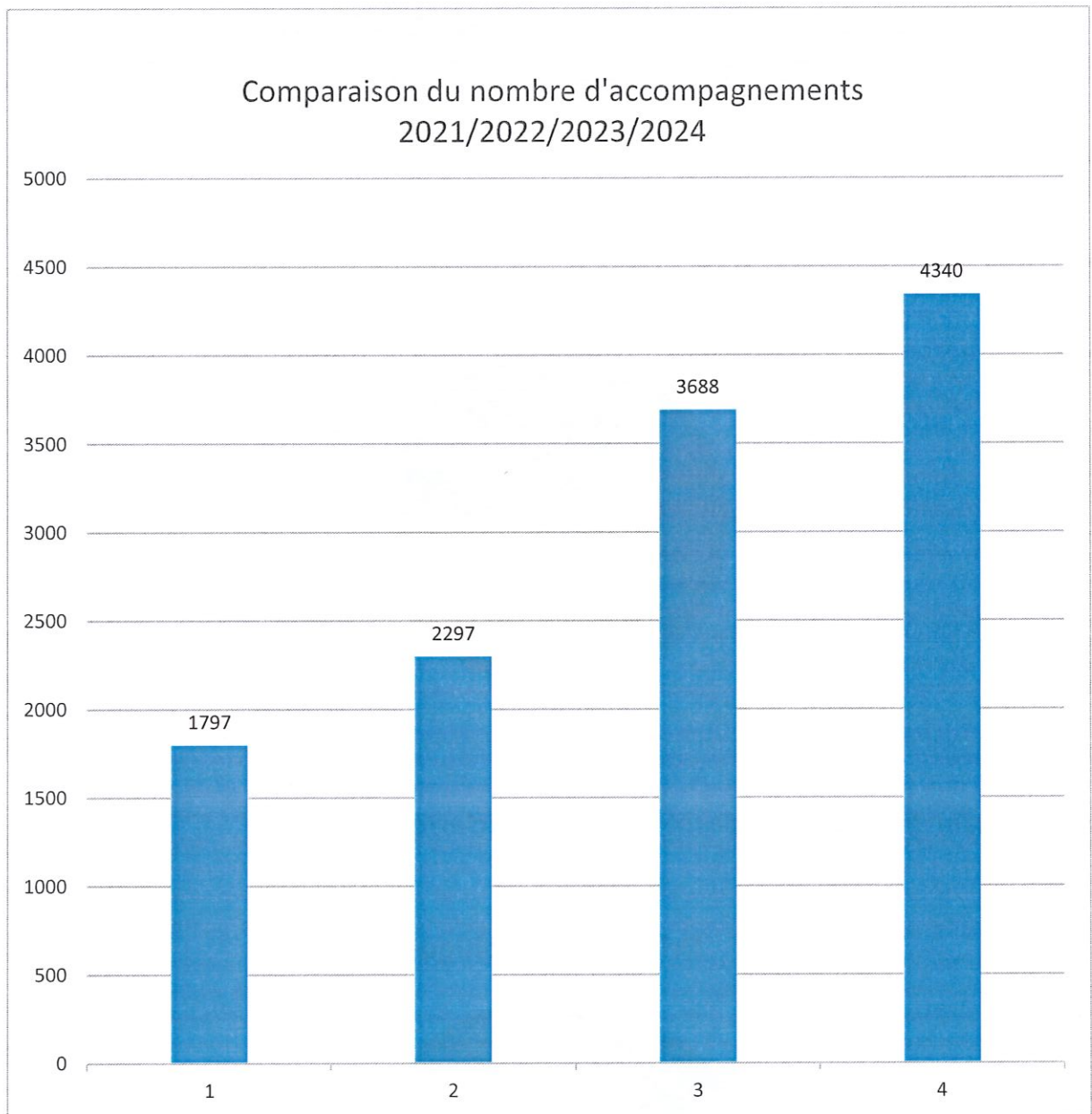
#### VI. Fréquentation hebdomadaire



#### VII. Fréquentation par commune de résidence.



## B. EVOLUTION DE L'ACTIVITE



## C. PERSPECTIVES 2025

Poursuivre l'important travail d'accompagnement des usagers afin de répondre et satisfaire les besoins exprimés par ces derniers.

- 2 JUIN 2025



Yves GOASDOUÉ

